



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Plan de communication en vue de la mise en œuvre de la Stratégie culturelle régionale océanienne

DÉCENNIE POUR LA CULTURE OCÉANIENNE

Vers un développement culturel durable

Plan de communication en vue de la mise en œuvre de la Stratégie culturelle régionale océanienne

DÉCENNIE POUR LA CULTURE OCÉANIENNE

Vers un développement culturel durable



Suva, Fidji, 2023

© Communauté du Pacifique (CPS) 2023

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Plan de communication en vue de la mise en œuvre de la Stratégie culturelle régionale océanienne :
décennie pour la culture océanienne – vers un développement culturel durable

1. Culture – Oceania.
2. Cultural policy — Oceania.
3. Cultural policy – Planning – Oceania.
4. Cultural policy – Evaluation — Oceania.
5. Cultural property — Oceania.

I. Titre II. Communauté du Pacifique

344.0995

AACR2

ISBN : 978-982-00-1507-4

Illustration de la page de couverture : Tui Ledua/CPS

Préparé pour la publication et imprimé par la Communauté du Pacifique
BP D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie, 2023
www.spc.int | spc@spc.int

Sommaire

Sigles et abréviations	ii
Introduction	1
Finalité et objectifs de la Stratégie culturelle régionale océanienne	1
Finalité du Plan de communication	1
Énoncé de la mission de communication et de visibilité	1
Groupes cibles	2
Image de la Stratégie	2
Langue	3
Messages clés	3
Cadres de politique culturelle	3
Patrimoine culturel	4
Bien-être culturel	4
Innovation culturelle	5
Statistiques culturelles.....	5
Domaines transversaux	6
Canaux et outils de communication	7
Canaux de communication.....	7
Outils de communication	7
Liens et hashtags	8
Suggestions de hashtags pour les réseaux sociaux.....	8
Principales activités de communication Phase 1 : 2022–2027	9
Stratégie de communication et de gestion des connaissances	9

Sigles et abréviations

ICC	industries culturelles et créatives
CPAC	Conseil des arts et de la culture du Pacifique
CORP	Conseil des organisations régionales du Pacifique
FestPAC	Festival des arts et de la culture du Pacifique
HRSD	Division droits de la personne et développement social
PCI	patrimoine culturel immatériel
CPS	Communauté du Pacifique

Introduction

Le présent Plan de communication est un instrument conçu pour appuyer la diffusion et la mise en œuvre des effets escomptés de la *Stratégie culturelle régionale océanienne 2022–2032*. La Stratégie répond à une demande des gouvernements océaniens émise par l'intermédiaire de la Conférence biennale des ministres de la Culture du Pacifique et elle est coordonnée par le Conseil des arts et de la culture du Pacifique (CPAC). Le projet de stratégie culturelle régionale océanienne 2022–2032 a été élaboré par le groupe de travail sur la culture, et le CPAC a donné son aval pour que des consultations soient menées à l'échelon national de novembre 2020 à juin 2021.

La Stratégie aborde notre récit culturel océanien en se tournant vers l'avenir, et jette les bases de l'investissement, du développement et de la croissance dans le secteur de la culture, au sein des industries culturelles et créatives et au niveau des priorités de développement nationales et régionales. Elle prend acte des priorités distinctes de chaque pays océanien et recense les domaines dans lesquels les parties prenantes peuvent collaborer en s'appuyant sur les valeurs culturelles et les domaines d'intérêt qu'elles ont en commun.

Finalité et objectifs de la Stratégie culturelle régionale océanienne

Le présent Plan de communication vise à accroître la visibilité de la Stratégie auprès des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS), des institutions culturelles océaniennes, des organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), ainsi que des bailleurs et partenaires. Il précise l'approche voulue en matière de diffusion, de communication et de visibilité de la Stratégie ; il décrit les objectifs et les outils employés pour les atteindre tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie ; et il donne une indication des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les activités.

Finalité du Plan de communication

Le Plan de communication a pour finalité générale de promouvoir les activités et les effets positifs de la Stratégie en respectant les exigences et lignes directrices de la CPS en matière de communication et de visibilité.

Énoncé de la mission de communication et de visibilité

Créer une plateforme de communication durable qui met en lumière le récit culturel océanien et jette les bases de l'investissement, du développement et de la croissance dans le secteur de la culture, ainsi qu'au niveau des priorités de développement nationales et régionales dans le Pacifique.

À cette fin, la Division droits de la personne et développement social (HRSD) de la CPS, principale responsable de la mise en œuvre de la Stratégie culturelle régionale océanienne, coordonnera, produira et diffusera des informations régulières relatives à la Stratégie. Le Plan de communication de la Stratégie culturelle régionale océanienne doit permettre aux parties prenantes d'avoir une connaissance et une compréhension approfondies :

1. de la Stratégie, de sa finalité et de sa visée ;
2. de l'importance de la culture comme vecteur d'identité, ainsi que comme moteur et facilitateur du développement et du bien-être et du développement sociaux globaux ; et
3. des effets des deux phases quinquennales de mise en œuvre de la Stratégie.

Ces objectifs seront atteints au cours du premier cycle de mise en œuvre, de 2022 à 2027. Un deuxième Plan de communication sera élaboré pour le second cycle de mise en œuvre de la Stratégie.

Groupes cibles

Le principal objectif de la Stratégie est de mettre en lumière *le récit culturel océanien* et [de jeter] *les bases de l'investissement, du développement et de la croissance dans le secteur de la culture, ainsi qu'au niveau des priorités de développement nationales et régionales dans le Pacifique.*

Les principaux destinataires de ce Plan sont, entre autres, les suivants :

- États et Territoires insulaires océaniques
- Ministères/Directions de la Culture des pays océaniques
- Pays de la région membres de la CPS
- Administrations publiques et leurs agents
- Organisations membres du CORP
- Organisations et institutions partenaires
- Bailleurs de fonds
- Agences non gouvernementales
- Institutions culturelles
- Producteurs culturels
- Associations d'artistes
- Jeunes et groupes de jeunes (y compris des jeunes déscolarisés)
- Femmes (et groupes isolés)
- Groupes culturels
- Petites/moyennes entreprises
- Groupes communautaires
- Universitaires
- Chercheurs
- Grand public
- Établissements d'enseignement publics et privés
- Médias

Image de la Stratégie

Les éléments visuels (couleurs, police) et le style rédactionnel de la CPS seront utilisés dans l'ensemble des produits de communication de la Stratégie, et toutes les activités liées à la communication respecteront strictement l'identité visuelle et le guide de style de la CPS.

Langue

La Stratégie a une portée régionale qui s'étend à tous les pays insulaires océaniques. Chaque pays a sa propre langue et, dans bien des cas, de multiples dialectes régionaux. Dès que possible, des supports de communication seront élaborés dans les langues locales pour mieux capturer la véritable essence de chaque culture et permettre aux communautés marginalisées de participer plus pleinement. Cependant, pour garantir l'accessibilité dans tous les États et Territoires, l'anglais et le français seront les langues principales. Ainsi, tous les supports de communication seront disponibles en anglais et en français, en plus de leur version originale éventuelle. Pour n'exclure personne, les supports de communication seront également proposés dans des formats accessibles aux personnes en situation de handicap.

Messages clés

Les messages clés seront adaptés si nécessaire pour répondre aux intérêts et au niveau de compréhension des différents publics. La liste ci-dessous servira de base aux communications. Elle ne vise pas à l'exhaustivité et les messages de communication pourraient être adaptés ou modifiés au cours de la mise en œuvre de la Stratégie. Les messages clés suivants, qui seront utilisés pour présenter la Stratégie, correspondent à ses domaines prioritaires.

Cadres de politique culturelle

- La Stratégie se situe dans la droite ligne d'autres engagements régionaux et les complète, notamment le Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique (2014), les Orientations de Samoa (2014)¹, la Feuille de route régionale pour un développement durable (2018), le Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique (2018–2030), le Cadre stratégique pour un tourisme durable dans le Pacifique (2021), le projet de stratégie régionale pour le développement du kava, le projet de stratégie pour le secteur privé en Océanie, la Déclaration sur l'océan des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique (2021) et la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050.
- La culture est reconnue comme un vecteur, un facilitateur, un moteur et un catalyseur du développement durable.
- La Stratégie est un guide fondamental qui permet d'éclairer l'élaboration des politiques nationales à l'échelon stratégique et d'appuyer les initiatives et activités culturelles nationales.
- Les savoirs et les savoir-faire du Pacifique sont essentiels pour le développement culturel, ainsi que pour le développement durable du point de vue social, économique et environnemental.
- Les savoirs traditionnels ainsi que les savoirs traditionnels et expressions de la culture sont pertinents dans tous les secteurs. Étant donné que le projet de donner accès aux savoirs traditionnels dans de nouveaux domaines de développement et commerciaux suscite un intérêt croissant, ces savoirs doivent être protégés par la propriété intellectuelle et la propriété collective des savoirs traditionnels. Si l'on veut atteindre ces objectifs de protection et de sauvegarde, il faut absolument que des mécanismes nationaux et régionaux de protection de la propriété intellectuelle collective et de la propriété culturelle et intellectuelle autochtone des Océaniens et Océaniennes soient créés. Ces mécanismes doivent garantir le consentement préalable, libre et éclairé des communautés autochtones et locales et leur offrir des modalités équitables d'accès et partage des avantages.
- Les savoirs traditionnels et les systèmes de savoirs autochtones sont considérés comme complémentaires des systèmes de savoirs occidentaux. Ils permettent de trouver et d'adapter des solutions locales, pilotées par des Océaniens, aux défis contemporains actuels, tels que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, la gestion des risques de catastrophe, l'utilisation et la gestion du foncier, la gestion des océans, la durabilité des systèmes alimentaires/de la sécurité alimentaire et la promotion d'une vie saine pour lutter contre les problèmes de santé comme les maladies non transmissibles.

¹ Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement

Patrimoine culturel

- La Stratégie reconnaît la notion de « garde » (custodianship) culturelle du Pacifique, l’océan le plus vaste, le plus paisible et le plus abondant du monde, de ses nombreuses îles, de sa riche diversité de cultures et de l’identité du Pacifique bleu. Les identités culturelles océaniques sont associées à une connexion sacrée à la terre, au ciel et à la mer, et les peuples autochtones y jouent un rôle culturel, à savoir celui de gardiens. Ces relations définissent leur identité et leur connexion au lieu et à l’espace.
- La Stratégie met à l’honneur la culture et les traditions, les langues, les valeurs sociales, et les croyances et libertés religieuses qui unissent les communautés et les citoyens océaniques : par la force qu’elles nous insufflent, elles concourent à la subsistance, à la stabilité sociale et à la résilience de nos pays.
- La Stratégie constitue un engagement envers notre devoir collectif de gérer les importantes ressources terrestres et marines du Pacifique, qui nous procurent des moyens d’existence et des perspectives de développement durable.
- La préservation du patrimoine culturel est un aspect important du développement culturel et joue un rôle clé pour atteindre l’ensemble des objectifs de développement durable.
- Protéger le patrimoine culturel immatériel (PCI) en général, et plus spécifiquement les savoirs traditionnels et expressions de la culture, est essentiel pour conserver et promouvoir des cultures dynamiques et visibles.
- En Océanie, le patrimoine culturel est étroitement lié au patrimoine naturel, et il est difficile de séparer ces deux notions. De ce fait, les initiatives de protection sont souvent conçues comme un tout, qui intègre à la fois le patrimoine culturel et l’environnement naturel.
- Considéré dans tout le Pacifique comme la principale menace pesant sur la survie, le changement climatique a de graves incidences sur la disparition du patrimoine culturel et naturel, ainsi que sur le déplacement des communautés locales. Parallèlement, les savoirs traditionnels donnent une idée des pratiques, savoirs et compétences culturels qui pourraient être utilisés pour éclairer les stratégies de conservation, d’atténuation et d’adaptation.

Bien-être culturel

- La culture fait partie intégrante des droits de la personne et du développement social dans la région.
- Les cultures et valeurs océaniques permettent la promotion des droits de la personne, des droits culturels, de l’égalité de genre et du développement social dans la région.
- Les États et Territoires insulaires océaniques ont la possibilité de puiser dans les valeurs culturelles océaniques inclusives pour renforcer leur résilience comme vecteur de développement durable, afin de lutter contre les normes et pratiques sociales qui ont nui au bien-être de nos populations, et notamment aux communautés rurales et reculées, aux personnes âgées, aux jeunes, aux femmes, aux personnes LGBTQI+, aux personnes en situation de handicap et à d’autres groupes marginalisés.
- La pandémie de COVID-19 a sérieusement entravé la création de revenus issus des industries culturelles et créatives. En même temps, la culture a constitué une source d’inspiration pour des solutions novatrices face à la pandémie, qui ont parfois pris la forme d’un retour vers les communautés rurales et de l’utilisation de savoirs et pratiques traditionnels pour s’assurer des moyens de subsistance durables.
- La CPS respecte la diversité des populations du Pacifique et de leurs cultures, en s’appuyant sur ces cultures et sur les contextes océaniques pour accentuer les efforts de développement à l’échelon local.
- Le travail de la CPS dans la région est guidé par les valeurs culturelles océaniques, qui font la part belle aux relations humaines, à l’interdépendance et à la réciprocité.

Innovation culturelle

- Les industries culturelles et créatives (ICC) offrent aux producteurs culturels et créatifs une possibilité socioéconomique unique de trouver un moyen de subsistance durable, ce qui est également bénéfique pour la croissance économique nationale.
- La culture et le tourisme tirent mutuellement avantage des liens qu'ils entretiennent. S'il est vrai que le tourisme culturel contribue à l'économie, le tourisme durable a aussi un rôle à jouer dans la sauvegarde du patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel. Le tourisme apporte au secteur de la culture, aux ICC et aux communautés locales des avantages socioéconomiques à plusieurs niveaux.
- La CPS poursuivra ses efforts en vue de développer les modes de savoir et les savoir-faire du Pacifique et elle facilitera les échanges sur la sauvegarde de la culture et l'utilisation équitable des savoirs traditionnels, pour veiller à ce que la Stratégie culturelle régionale océanienne permette aux communautés d'être suffisamment reconnues et d'obtenir réparation.
- La croissance du secteur de la culture, des ICC et de la culture en tant que priorité de développement nécessitera des investissements continus et durables de la part de dispositifs du secteur public et privé.
- Les ICC océaniques disposent d'un potentiel encore inexploité de moyens de subsistance durables et de bénéfiques en termes de croissance économique nationale.
- Pour soutenir l'industrie locale, il est essentiel de mener des initiatives ciblées sous la forme d'avantages fiscaux et de soutien ciblé aux petites et moyennes entreprises, à l'artisanat, ainsi qu'aux entreprises d'écotourisme.
- Le secteur privé, auquel appartiennent les employeurs et les investisseurs, est un partenaire important pour la mise en œuvre et l'exécution de la Stratégie.
- Il est possible de mieux articuler ce travail avec la Stratégie pour le secteur privé en Océanie en matière de commerce et de débouchés commerciaux, ainsi qu'avec d'autres secteurs.

Statistiques culturelles

- Les États et Territoires insulaires océaniques cherchent à générer des données sur la culture pour une prise de décision de qualité.
- Les statistiques culturelles fournissent des données extrêmement précieuses sur la situation de la culture, des ICC, ainsi que sur le rôle que joue la culture dans le développement social et économique.
- Les statistiques/données culturelles sont nécessaires pour permettre des investissements et prises de décision éclairés et fondés sur des éléments factuels.
- Il convient de mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités visant à faciliter la collecte, la diffusion et l'utilisation des statistiques culturelles afin que les pays et agences puissent pleinement bénéficier de données de qualité, solides, pertinentes, fiables et récentes.
- Des mécanismes seront nécessaires pour que la question délicate de la souveraineté des données reçoive tout le soin et l'attention qu'elle mérite.
- Nous avons besoin de statistiques culturelles relatives au secteur de la culture lui-même, aux ICC, ainsi qu'à d'autres domaines intersectoriels, par exemple, des données portant sur l'éducation, sur l'utilisation et la gestion du foncier et sur des crises humanitaires telles que la pandémie de COVID-19, le changement climatique et les catastrophes naturelles.

Domaines transversaux

Inclusion sociale

- Fondées sur les relations humaines, les cultures océaniques défendent l'importance des liens constructifs et de la dignité humaine.
- L'égalité de genre et l'inclusion sociale constituent des aspects importants du travail d'inclusion de la culture entrepris dans le cadre de la Stratégie.
- La Stratégie prône l'utilisation de la culture comme outil positif pour promouvoir une approche de la culture destinée à toutes et tous, indépendamment du genre, de l'âge ou du handicap.
- Les États et Territoires insulaires océaniques ont la possibilité de puiser dans les valeurs culturelles océaniques inclusives pour renforcer leur résilience comme vecteur de développement durable, afin de lutter contre les normes et pratiques sociales qui ont nui au bien-être de nos populations, et notamment aux communautés rurales et reculées, aux personnes âgées, aux jeunes, aux femmes, aux personnes LGBTQI+, aux personnes en situation de handicap et à d'autres groupes marginalisés.
- Les violences faites aux femmes ne font pas partie des cultures océaniques. Dans le Pacifique, la culture et la religion ne doivent jamais être une excuse pour justifier les violences faites aux femmes.

Jeunesse

- La jeunesse reste insuffisamment valorisée et manque encore de moyens, alors qu'elle fait partie intégrante du développement durable, et un travail de sensibilisation et de plaidoyer doit être mené pour qu'elle soit mieux reconnue dans ce domaine.
- Le dialogue et l'apprentissage intergénérationnels sont essentiels pour veiller à la transmission des savoirs et des compétences aux enfants et aux jeunes océaniques. Il est particulièrement important d'offrir un large accès à des programmes ciblés comme le leadership, le mentorat, l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités des jeunes, y compris dans les communautés urbaines, rurales et reculées, ainsi qu'aux jeunes déscolarisés.

Recherche

- Actuellement, la recherche sur l'état de la culture océanique, des ICC et de la culture comme moteur de développement est assez pauvre dans les États et Territoires insulaires océaniques. Il est nécessaire de mener des recherches dans tous les domaines prioritaires : cadres de politique culturelle, patrimoine culturel, bien-être culturel, innovation culturelle et statistiques culturelles.
- La recherche permet de mieux comprendre les lacunes, difficultés et perspectives de croissance du secteur de la culture et des ICC, en particulier pour ce qui est de leurs effets et bénéfices sur le plan socioéconomique et de leurs intérêts sur le plan de la sauvegarde.
- Les recherches sur les conséquences de la COVID-19 sur le secteur de la culture, les ICC et les secteurs liés peuvent guider la planification de la réponse à la pandémie et du relèvement post-COVID-19.
- Des protocoles de recherche et principes déontologiques, des financements et un soutien à la recherche dans le domaine de la culture permettront de générer des connaissances sur la culture et les ICC, et de sensibiliser aux avantages et contributions de la culture en matière de développement durable.

Renforcement des capacités

- En assurant un engagement en faveur du renforcement des capacités, la Stratégie a vocation à aider les pays océaniques à concrétiser leurs priorités nationales en matière de développement culturel.
- Si l'on veut réaliser l'ambition de la Stratégie, à savoir jeter les bases de l'investissement, du développement et de la croissance dans le secteur de la culture, ainsi qu'au niveau des priorités de développement nationales et régionales, il faut multiplier les actions de plaidoyer, de sensibilisation, de renforcement des capacités et de formation.
- Des actions de renforcement des capacités doivent être menées dans tous les domaines prioritaires : cadres de politique culturelle, patrimoine culturel, bien-être culturel, innovation culturelle et statistiques culturelles.

Canaux et outils de communication

Les règles de la CPS en matière de communication et de visibilité doivent être respectées en permanence. L'équipe de communication institutionnelle doit notamment donner son aval si nécessaire.

Canaux de communication

Les canaux de communication suivants seront utilisés :

- Site Internet de la CPS <https://www.spc.int/> et page Web de la [Division](#) HRSD.
- La page Web de la Division HRSD centralisera les informations, outils de connaissance, informations destinées aux médias, produits et ressources en lien avec la Stratégie.
- Comptes de la CPS sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, LinkedIn, etc.).
- Lettre d'information de la CPS.
- Régulièrement, la CPS fournira des rapports et communiquera des informations actualisées au groupe de travail sur la culture, au CPAC et aux ministres de la Culture ainsi qu'au niveau régional, par l'intermédiaire du réseau du CORP, afin que toutes les parties prenantes soient tenues informées des progrès accomplis au regard de la Stratégie et aient la possibilité de formuler des observations.
- Médias traditionnels locaux grand public pour diffuser des informations à l'échelle nationale et régionale.
- Une aide sera demandée aux pays membres, qui mobiliseront les médias nationaux grand public pour informer le public local sur la Stratégie.
- Aide du Bureau de l'UNESCO à Apia pour la diffusion au sein du réseau de l'UNESCO.
- Appui du CORP pour la diffusion des messages clés si possible.

Outils de communication

Les outils de communication, qui respectent les règles en matière d'image et les critères de visibilité de la CPS, sont conçus pour garantir l'inclusion et l'accessibilité. Il s'agit notamment des outils suivants :

- Communiqués de presse, articles de fond et publications en ligne.
- Outils multimédias, et notamment vidéos (interviews), reportages photo, narration numérique et infographies.
- Les vidéos auront pour l'essentiel deux finalités tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie. La première est la description de la manière dont la Stratégie donne des moyens d'action aux cultures et aux communautés du Pacifique. Le deuxième objectif est de renforcer la visibilité de la Stratégie et de mieux la faire connaître grâce à des publications régulières sur les comptes des réseaux sociaux de la CPS. Toutes les vidéos seront sous-titrées ou interprétées en langue des signes.
- Radio : les possibilités de mener des débats radiophoniques et de réaliser des podcasts seront étudiées dans le but de faire connaître les effets de la Stratégie et d'assurer la visibilité de cette dernière auprès des groupes cibles dont l'accès à Internet est limité.
- Articles de revue ou textes d'opinion : la rédaction d'articles publiés dans des revues ou de textes d'opinion sur des questions émergentes dans le Pacifique en lien avec la culture océanienne sera envisagée. L'objectif est d'accroître la visibilité de la mise en œuvre de la Stratégie tout au long de la période de trois ans et de mieux faire connaître certains sujets.
- Brochures, affiches et autres supports propres à la Stratégie.

- Supports de visibilité tels que des arrière-plans électroniques et banderoles imprimées, selon que de besoin. Il faudra veiller à ce que tous les supports produits soient adaptés aux personnes en situation de handicap.
- Retransmission en streaming d'événements connexes sur les pages Web de la CPS, les réseaux sociaux et les plateformes YouTube.
- Articles publiés dans des revues universitaires, notes d'orientation et présentations (participation à des conférences, par exemple).
- Création et utilisation d'outils contextuels pour mobiliser des groupes cibles spécifiques, notamment des outils adaptés aux enfants ainsi que des outils de communication permettant de diffuser les messages auprès des personnes en situation de handicap.
- Utiliser les arts et la culture du Pacifique comme un outil de communication lors des réunions et événements régionaux et internationaux afin d'exploiter le pouvoir de la culture pour mettre en lumière des messages clés, portant sur des questions telles que le changement climatique, la biodiversité, la disparition de cultures ou les droits de la personne.

Liens et hashtags

Suggestions de hashtags pour les réseaux sociaux

Des hashtags sont proposés ci-dessous pour la Stratégie. Le hashtag choisi sera utilisé tout au long de la Stratégie pour indexer les différents supports et créer un espace de discussion. La formule choisie vise à mettre en valeur le travail réalisé par la Division HRSD pour attirer l'attention sur la Stratégie.

Le hashtag principal est : #CulturesOcéaniques (#PacificCultures en anglais) et il pourra être utilisé avec d'autres hashtags relatifs à des événements ou à la Stratégie, en fonction du contexte.

#StratégieCulturelleRégionaleOcéanique (#PacificRegionalCultureStrategy en anglais)

#CulturesOcéaniques2032 (#PacificCultures2032 en anglais)

#DécenniePourLaCultureOcéanique (#PacificCultureDecade en anglais)

Principales activités de communication | Phase 1 : 2022–2027

Stratégie de communication et de gestion des connaissances

La Stratégie de communication et de gestion des connaissances ci-après couvre la première phase de la Stratégie culturelle régionale océanienne, qui s'étend sur cinq ans. Un deuxième Plan de communication sera élaboré pour le second cycle de mise en œuvre de la Stratégie.

2022–2023	
OBJET	Permettre aux parties prenantes d'avoir une connaissance et une compréhension approfondies de la Stratégie culturelle régionale océanienne, de son objet et de sa visée.
EFFETS	<i>Meilleure connaissance de la Stratégie, renforcement du plaidoyer en sa faveur, de la compréhension de la Stratégie et du soutien qui lui est apporté</i>
Activités	Groupes cibles
<ul style="list-style-type: none"> Publication de la Stratégie, lancement et distribution aux États et Territoires insulaires océaniques et aux autres parties prenantes. Messages généraux et spécifiques sur tous les supports de communication et dans tous les produits pour le premier Plan de mise en œuvre de la Stratégie. Adoption d'une approche thématique, un thème culturel différent étant choisi pour chaque année de la Stratégie, ce qui contribuera à la formulation et à la définition des messages à l'échelon national et régional. Messages inclusifs et outils et plateformes de communication centrés sur les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les communautés LGBTQI+. Lancement de la Stratégie en même temps que les premiers produits culturels multimédias produits par la CPS, notamment : <ul style="list-style-type: none"> courte vidéo promotionnelle de la Stratégie ; prospectus sur la culture océanienne destinés à une diffusion en ligne et éditions limitées imprimées ; série de webinaires sur la culture et le développement/collaboration potentielle entre le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP), la CPS et l'Organisation du tourisme du Pacifique (SPTO) dans le cadre de la série de talanoas sur le Pacifique bleu faisant le lien entre culture, développement commercial et économique, tourisme et d'autres priorités. Création de liens avec l'Alliance pour l'océan Pacifique du Secrétariat général du FIP via le Réseau des savoirs traditionnels, le domaine de travail du PROE consacré aux savoirs traditionnels, le Cadre en faveur d'un tourisme culturel durable de la SPTO et le programme de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en matière de patrimoine naturel et de patrimoine mondial à l'échelle régionale. Création d'un Réseau des artistes du Pacifique et d'une liste de diffusion en ligne. Travail préliminaire en vue de la rédaction du premier Rapport sur l'état des arts et de la culture du Pacifique. 	Parties prenantes de la culture océanienne : <ul style="list-style-type: none"> Ministères et organismes nationaux compétents Organisations membres du CORP Partenaires du développement Organisations internationales Producteurs créatifs et culturels
<ul style="list-style-type: none"> Les pays commencent à travailler sur les traductions des messages culturels en langues locales. Utilisation des médias locaux grand public (presse/radio/télévision/réseaux sociaux). Les pays créent un réseau des artistes nationaux et une liste de diffusion en ligne. Réalisation de supports de visibilité pour promouvoir la tenue virtuelle et en personne du programme inaugural des jeunes ambassadeurs du Festival des arts et de la culture du Pacifique (FestPAC). 	<ul style="list-style-type: none"> Grand public Producteurs créatifs et culturels Jeunesse océanienne et grand public

2024–2025

OBJET	Permettre aux parties prenantes d’avoir une connaissance et une compréhension approfondies de l’importance de la culture comme vecteur d’identité, ainsi que comme moteur et facilitateur du développement et du bien-être et du développement sociaux globaux.	
EFFETS	<i>Meilleure connaissance de la Stratégie culturelle régionale océanienne, renforcement du plaidoyer en sa faveur, compréhension approfondie du rôle essentiel que joue la culture dans le bien-être personnel, communautaire et national et les moyens de subsistance durables</i>	
Activités	Groupes cibles	
<ul style="list-style-type: none"> • Création et diffusion de témoignages/déclarations sous forme de publications et de courtes vidéos promotionnelles sur la nouvelle génération de gardiens du Pacifique, autour du thème de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l’horizon 2050 et de l’importance de la culture et des industries créatives, un lien étant établi avec le Cadre en faveur d’un tourisme culturel durable de la SPTO et d’autres plans régionaux pertinents. • Création d’une série d’animations présentant des récits autour du développement, de la culture et des arts dans le Pacifique comme outils pédagogiques pouvant être diffusés en streaming sur les réseaux sociaux, sur des chaînes de télévision locales et utilisés dans les écoles primaires. • Premier cycle de saisie de statistiques culturelles de référence dans le répertoire de la Plateforme de données océaniques de la CPS. • Suite de la série de webinaires. • Colloque sur les arts et la culture du Pacifique. • Lancement du Rapport sur l’état des arts et de la culture du Pacifique lors du FestPAC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes, artistes et producteurs culturels océaniques • Enfants océaniques et leur famille • Parties prenantes de la culture océanienne 	
<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue intergénérationnel avec le Conseil de la jeunesse du Pacifique, les conseils nationaux de la jeunesse et les artistes pour agir en faveur de la transmission culturelle et du partage d’expériences et de témoignages à l’échelon national et régional. • Activités de communication pour le programme des jeunes ambassadeurs dans le cadre du FestPAC 2024. • Réalisation de courts clips vidéos explorant les relations entre culture et bonne gouvernance dans le Pacifique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes, artistes et producteurs culturels océaniques • Décideurs, responsables, gouvernements océaniques et grand public 	

2026–2027

OBJET	Permettre aux parties prenantes d’avoir une connaissance et une compréhension approfondies des résultats de la première phase de la Stratégie culturelle régionale océanienne et des objectifs de sa deuxième phase.	
EFFETS	<i>Meilleure compréhension des avantages et de l’impact considérable de la culture sur le développement, réalisations de la première phase de la Stratégie, enseignements tirés, difficultés rencontrées et obtention de soutien pour la deuxième phase de la Stratégie</i>	
Activités	Groupes cibles	
<ul style="list-style-type: none"> • Début d’un travail avec les pays sur les messages relatifs au deuxième Plan de communication de la Stratégie culturelle régionale océanienne. • Nouvel ensemble de prospectus sur la culture océanienne destinés à une diffusion en ligne et éditions limitées imprimées. • Deuxième cycle de saisie de statistiques culturelles de référence dans le répertoire de la Plateforme de données océaniques de la CPS. • Suite de la série de webinaires. • Poursuite du travail sur la série d’animations présentant des récits autour du développement, de la culture et des arts dans le Pacifique comme outils pédagogiques pouvant être diffusés en streaming sur les réseaux sociaux, sur des chaînes de télévision locales et utilisés dans les écoles primaires. • Création de supports de communication, dont des rapports, vidéos et autres produits dérivés pour mesurer l’impact de la Stratégie dans les États et Territoires membres. 	Parties prenantes de la culture océanienne	

Conçu par la Communauté du Pacifique (CPS)
Communauté du Pacifique
Private Mail Bag, Suva, Fidji
Téléphone : +679 337 0733
Courriel : spc@spc.int
Site Internet : www.spc.int

© Communauté du Pacifique (CPS) 2023

ISBN 978-982-00-1507-4



9 789820 015074